

CAP Intervention en Maintenance Technique des Bâtiments

Mis à jour le 22 mai 2025

Conditions d'entrée et prérequis

Ce CAP en alternance se prépare en 2 ans après la 3ème. En fonction du profil et des besoins de l'alternant, le diplôme peut aussi se préparer en 1 an. Projet professionnel validé pour le secteur d'activité.

Niveau d'entrée

Sans diplôme

Niveau de sortie

Niveau 3 - CAP

Public visé

Être issu d'une classe de 3ème ou avoir entre 16 et 29 ans, avec un projet de contrat d'apprentissage.

Rythme

Alternance

Durée en centre

840 heures

Validation

Obtention du CAP IMTB
En cas d'échec au diplôme, des blocs de compétences pourront être délivrés en fonction des résultats obtenus

Modalités d'évaluation

Evaluations formatives et certificatives (contrôles en cours de formation) dans le respect du règlement de l'examen

Possibilité de validation par blocs de compétences

Objectifs professionnels

Objectifs de la formation :

Le titulaire de ce diplôme exerce ses activités dans les entreprises chargées de l'entretien des bâtiments et dans les services généraux des collectivités.

Ses domaines d'activités concernent la maintenance :

- des ouvrages de finition, menuisés du bâtiment, hourdés.
- des installations et équipements sanitaires et thermiques, électriques (courants forts et faibles) pour assurer le maintien de l'état initial mais proposer aussi des actions correctives afin d'améliorer leurs performances.

Il intervient dans le cadre des travaux de maintenance, de rénovation, de réhabilitation ou de modification d'une partie d'un bâtiment à l'intérieur et à l'extérieur, indifféremment dans les constructions du secteur résidentiel, les établissements tertiaires ou industriels et les établissements e collectivités publics ou privés (santé, scolaires, administratifs...).

Contenu

Bloc 1 : étude et préparation d'une intervention

- Compléter et transmettre des documents
- Décoder un dossier technique
- Choisir des matériels et les outillages

Bloc 2 : réalisation et contrôle d'un ouvrage courant

- Déterminer des quantités de fournitures
- Organiser son poste de travail
- Sécuriser son intervention
- Réaliser des améliorations d'espaces existants et d'ouvrages fixes
- Utiliser des échafaudages
- Réaliser des interventions de maintenance sur des ouvrages mobiles menuisés du bâtiment
- Réparer et poser des revêtements muraux et de faïence
- Réparer, poser des revêtements de sol
- Appliquer des produits de peinture
- Replier le chantier
- Contrôler le travail réalisé

Bloc 3 : réalisation de travaux spécifiques

- Échanger, rendre compte oralement
- Intervenir à proximité des réseaux
- Maintenir un équipement d'une installation électrique, thermique et sanitaire
- Assurer la maintenance corrective d'une installation électrique et domotique
- Assurer la maintenance corrective d'une installation sanitaire et thermique
- Installer, mettre en service un équipement électrique et domotique
- Installer, mettre en service un équipement sanitaire et thermique

CAP Intervention en Maintenance Technique des Bâtiments

Oui

Nombre de participants

12 participant(e)s

Entrée et sortie permanente

Non

Codes réglementaires

- Code RNCP : RNCP : 35696
- Formacode : 22486 : Maintenance bâtiment
- CodeNSF:230r:Entretien général des bâtiments
- Code ROME : I1203 - Maintenance des bâtiments et des locaux.

Français et Histoire – géographie – enseignement moral et civique
Mathématiques et physique – chimie
Prévention – santé – environnement
Education physique et sportive
Anglais

Modalités pédagogiques

Formation en alternance sur 2 ans

Profil des intervenants

Formateurs professionnels du Greta et enseignants du lycée les Lombards

Possibilité d'aménagement du parcours

Oui

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques, mise en pratique en TP professionnels

Moyens pédagogiques

Plateaux techniques du lycée des Lombards, salles de cours, salle informatique.

Durée

Volume horaire par semaine : 35 h

Délais et modalités d'accès

Entrée de septembre à novembre.

Financements possibles

TARIF

Parcours complet : formation 100 % prise en charge par l'OPCO

MODALITES DE FINANCEMENT

Entreprise relevant du secteur privé : application des niveaux de prise en charge définis par France Compétence.

Organisation relevant du secteur public : application des niveaux de prise en charge définis par chaque fonction publique.

Poursuite de parcours

EQUIVALENCES et PASSERELLES :
non concerné

SUITE DE PARCOURS :

Spécialisation dans un corps de métier du bâtiment (CAP, Bac pro,...)

CAP Intervention en Maintenance Technique des Bâtiments

DÉBOUCHÉS :

Technicien de maintenance

Agent de maintenance tous corps d'états...

Référent handicap

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Nos référent(e)s handicap sont à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation.

CONTACT RÉFÉRENTS HANDICAP ET MOBILITÉ

Référent(e) handicap :

referent.handicap@gretasudchampagne.com

Référent(e) mobilité :

referent.mobilite@gretasudchampagne.com

Réseau

- GRETA CFA Sud Champagne
- 12, avenue des Lombards
10000 Troyes
- contact@gretasudchampagne.com
- 03 25 71 23 80
- www.gretasudchampagne.com
- SIRET : 191 000 256 000 39
- Numéro d'activité : 21 10 P000 310 (Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)